Bâtiments solaires Industrie/tertiaire

NOS SOLUTIONS / INNOVATIONS

Bâtiment solaire pour l’industrie, le tertiaire, les collectivités

Un impératif économique autant qu’écologique

Depuis le grand réveil engendré par l’évolution du coût des énergies, avec les conséquences que l’on sait sur les comptes d’exploitation des entreprises – grandes et petites – comme de l’équilibre financier, parfois périlleux, des collectivités publiques ou privées, les décideurs réagissent. Il n’est donc pas nécessaire d’être grand prophète pour imaginer que **la production d’électricité solaire va connaître un grand essor et qu’elle prendra une place considérable au cours des prochaines années.**

Les millions de m2 de toitures, d’ombrières-PK, d’abris, de terrains désaffectés laissés à l’abandon, offrent un gisement considérable pour répondre à ces besoins dans une démarche vertueuse.

POUR LES BÂTIMENTS EXISTANTS : qu’ils soient récents ou anciens, la mise en place de **panneaux photovoltaïques est toujours une excellente occasion pour valoriser l’actif immobilier et tirer un large rentabilité supplémentaire** procurée par l’exploitation d’une centrale solaire, au regard

de l'investissement nécessaire. Pour les toitures à rénover, c'est souvent une réelle opportunité pour financer ces travaux avec le moindre effort de trésorerie. Pour les toitures à membranes d'étanchéité, il est nécessaire de savoir si la nature des matériaux en place est compatible avec une installation de panneaux photovoltaïques.

POUR LES BÂTIMENTS À CONSTRUIRE : la prise en compte des contraintes du photovoltaïque par les architectes et techniciens de la construction, dès la première esquisse de dessin du projet, sera un déterminant essentiel pour conjuguer l'optimisation de la future centrale de production d'électricité et donc de sa contribution au financement du projet de construction. En effet, les produits des économies réalisées en système autoconsommation ou en vente directe de l'électricité à EDF OA apportent souvent une contribution importante au financement, que les banques apprécient bien.

DES EXPERTS INDÉPENDANTS APPORTENT LA SÉCURITE ET UN MOINDRE COÛT : Avec la participation des experts du Cabinet EXCELNERGY Partner dès la naissance du projet , il sera bien plus aisé, et surtout plus économique en termes de coûts, **de vous accompagner tout au long de la conception de la réalisation,** grâce à la parfaite maîtrise de la chaîne de compétences apportée. Ceci est vrai pour une construction neuve, comme pour une opération de rénovation, notamment à l'occasion d'opérations de désamiantage et de renforcement de charpente.

UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ AUSSI POUR VOUS : le concours du Cabinet EXCELNERGY Partner vous permettra en outre de :

- **Valoriser votre patrimoine immobilier**, tirer le meilleur parti de l'installation d'une centrale solaire de production d'électricité,
- **Sécuriser vos profits futurs** par une bonne adéquation du mode d'exploitation de la centrale : en autoconsommation, vente totale à EDF OA…,
- **Vous inscrire dans une politique environnementale**

vertueuse : amélioration de l'emprunte carbone, bilan énergétique amélioré. Bien évidemment, il y a là une bonne occasion pour installer une ou plusieurs **bornes de recharges** qui correspondra à vos besoins.

- **Faciliter le financement des travaux,** grâce à la contribution des ressources certaines, issues de la production d'électricité, ce qui sera très apprécié par vos banquiers,
- Le cas échéant, mettre en place la **meilleure solution de location de l'installation auprès d'un tiers-investisseur/production d'électricité.**

Pour en savoir +

COMPARATIFS DEVIS : EXEMPLES D'ECARTS…

- pour un projet de **centrale solaire au sol de 500 kWc/2èT 2023.**
  – Devis reçus d'installateurs P.V. (fourniture et pose) avec des variations extrêmes
  de 822 €HT/kWc (distance installateur/chantier : 100 kms)
  – à 1235 €HT/kWc (distance installateur/chantier : 250 kms)

  soit + 50 %

- pour un projet de **fourniture et pose de la charpente** d'un **abri-PK Smart Abripark de 2 020 m2 /3èT 2023.**
  – Devis reçus de constructeurs métalliques avec des variations extrêmes
  de 115 264 €HT (distance charpentier/chantier : 300 kms)
  – à 222 700 €HT (distance charpentier/chantier : 15 kms)

  soit + 93 %